

République Française

/ Délibération n° 2023/44

Vœu en hommage à la Marche pour l'égalité et contre le racisme : quarante ans après, présenté par les groupes Communiste et Républicain, La France Insoumise, L'écologie à Vénissieux, Réponses Nouvelles et Socialiste.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 35

Date de la convocation : 12/12/23
Compte rendu affiché :

Transmis en préfecture :
Numéro de télétransmission unique :

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : M. Nicolas PORRET

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Mme Véronique FORESTIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVREARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAÏSSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Pierre MATEO, M. Saïd ALLAOUÏ, M. Jeff ARIAGNO, Mme Amel KHAMMASSI, Mme Christelle CHARREL, Mme Sophia BRIKH, M. Karim SEGHIER, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Damien MONCHAU, M. Lionel PILLET, M. Alexandre DALLERY, Monsieur Cyril SANTANDER, M. Aurélien ARNOULD.

Absent(e)s : M. Idir BOUMERTIT, M. Yalcin AYVALI, Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, Mme Camille CHAMPAVERE, Mme Fatma HAMIDOUCHE, M. Farid BEN MOUSSA.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Lanouar SGHAÏER à M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Joëlle CONSTANTIN à M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Sandrine PICOT à M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Nathalie DEHAN à M. Nicolas PORRET, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVREARD, Mme Aude LONG à M. Benoît COULIOU, M. Albert NIGRA à Mme Souad OUASMI.

République Française

/ Rapport n° 44

Vœu en hommage à la Marche pour l'égalité et contre le racisme : quarante ans après, présenté par les groupes Communiste et Républicain, La France Insoumise, L'écologie à Vénissieux, Réponses Nouvelles et Socialiste.

Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

Les « étés chauds des Minguettes » au début 1980, quelques années seulement après la fin de la construction de la ZUP, ont révélé la crise profonde dans laquelle la France entrait, avec les fermetures d'usines et l'explosion du chômage, la crise urbaine de cités manquant d'équipements et de services. Début 1983, il y a des milliers de logements vides aux Minguettes, ceux qui le peuvent en partent, et ceux qui ne le peuvent pas se retrouvent face aux tensions sociales, aux premières violences urbaines.

Dans le quartier Monmousseau où une première tour est démolie, un collectif de jeunes se mobilise, créant l'association SOS Avenir Minguettes pour le droit de tous, contre les violences racistes à l'époque banalisée dans une France néo-coloniale. Accompagné par le Mouvement pour une Alternative Non Violente et plusieurs personnalités, s'inspirant de la marche de Martin Luther King, ils lancent l'idée d'une marche pour l'égalité et contre le racisme. Ils décident de partir de Marseille le 15 octobre 1983, à quelques dizaines. Un réseau militant se met en place pour les accueillir et les renforcer de villes en villes. Ils seront 100 000 à l'arrivée à Paris le 3 décembre 1983. Ils seront reçus par le Président de la République qui décidera de la carte de dix ans qui changera la vie des immigrés, et promettra le vote des immigrés aux élections locales.

Ce mouvement a eu un grand écho dans toute la France, faisant découvrir une France plurielle, des jeunes de quartiers, hommes et femmes, d'origine immigrée ou non, qui affirment être la France. Il a poussé à transformer la politique de la ville naissante, poussé à la création de son ministère, des contrats de ville ou encore du renouvellement urbain.

40 ans après la marche, les évènements suivants la mort de Nahel en juin dernier ont replacé les quartiers populaires dans le débat public, pour les inégalités d'accès aux droits, les cassures qui divisent la société, l'échec des politiques de police à construire des liens de confiance avec la population, dans un contexte de fracture entre les habitants et les institutions.

“L'urgence d'agir” avait été rappelée par le défenseur des droits dans son rapport de 2020; pointant le fait que “les discriminations restent massives”. Les crédits alloués à la politique de la ville représentent 0,1% du budget de l'État et ne peuvent compenser les inégalités de dépenses des autres politiques publiques (éducation, emploi, santé, sécurité, etc.) dans ces quartiers qui cumulent toutes les difficultés sociales. C'est un paradoxe: les quartiers populaires sont les plus pauvres de notre pays mais perçoivent moins que les autres.

Depuis, la Ville de Vénissieux a mené des batailles sociales et politiques remarquées pour les droits de tous, pour considérer les quartiers populaires comme de vrais quartiers de villes, y construisant l'école de musique, le nouveau cinéma, le lycée Jacques Brel, développant l'accès de tous aux politiques sociales, à l'insertion et l'emploi, agissant pour le droit au logement et contre les expulsions, assurant des écoles et des centres sociaux de qualité dans tous les quartiers. Pourtant les inégalités sociales et territoriales se sont creusées, dans la métropole comme dans la région et la France.

Le comité interministériel des villes (CIV) s'est finalement tenu le 24 octobre dernier après quatre reports. Mais la réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Le gouvernement doit déployer des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins de nos QPV. Nous lui demandons :

République Française

- La généralisation des cités éducatives à l'ensemble des QPV.
- De renforcer considérablement les moyens des acteurs de la prévention et de la médiation ;
- La mise en place d'un plan national d'actions et de lutte contre toutes les discriminations ;
- De lancer un grand plan d'urgence pour le logement et l'hébergement ;
- De ne pas se désengager du dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée ;
- Un plan national contre les addictions construit notamment dans les collèges avec les familles et l'Éducation nationale ;
- Une action plus forte contre les réseaux internationaux de trafics et le blanchiment ;
- Le retour d'une police de proximité, chargée de tisser un lien de confiance avec la population, d'assurer la tranquillité et la dignité du quotidien des habitants ;
- La mise en place du récépissé de contrôle d'identité pour lutter contre le contrôle au faciès ;
- Instituer le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales.

En hommage à la marche de 1983, pour notre ville et pour tous ses quartiers et ses habitants, le conseil municipal de Vénissieux demande à l'État et à la Métropole de Lyon des Contrats de Ville ambitieux, capables de reconstruire les droits de tous dans la République.

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
après en avoir délibéré,

A la majorité
décide de :
- Approuver.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN